

# Famille Houdard

**Vincent Houdard**, baptisé le 3 avril 1696 à Orches en Vienne et fils de Jacques et Vincente Gilbert, épouse le 5 juillet 1724 Jeanne Annebault, veuve de Pierre Des Essarts, avec qui il a une fille, Jeanne, née et décédé en 1725. Jeanne Annebault décède à 38 ans le 3 novembre 1728. Vincent a les frères et sœurs suivants en France : Marie, née en 1693, Jacques, marié en 1715, Jeanne, née en 1698, Vincente, née en 1703, et Jean, marié en 1742. Il est un faux-saunier emprisonné à Châtellerauld, au nord de Poitiers, lorsqu'il est déporté en Nouvelle-France où il arrive le 8 août 1731 à bord du vaisseau Le Héros. Comme plusieurs autres passagers, il est admis à l'Hôtel-Dieu de Québec le 23 août 1731 puis il habite chez M. Sarrazin.

Vincent épouse le 2 mai 1733 **Jeanne Sylvestre**, née à Neuville le 2 mai 1686 et fille de Nicolas Sylvestre Champagne et Barbe Nepveu. C'est le quatrième mariage de Jeanne. Elle a 47 ans et le couple n'aura pas d'enfants. Vincent n'a donc pas de descendance au pays. Un autre Houdard arrive au Québec après Vincent. Il s'agit de Nicolas, né vers 1734 et fils de François et Madeleine Pion de St-Pierre de Dreux près de Chartres. Il est présent à un mariage et un baptême en 1762 à Louiseville et il épouse à Montréal en 1774 Thérèse Leguillé (Lécuyer) puis il décède avant avril 1778 sans descendance.

Jeanne a épousé à Neuville en 1709 **Jean de Lafontaine**, un veuf, avec qui elle a 2 fils qui décèdent aussitôt. Elle se remarie en 1714 à **Augustin Ballard Latour** et ils ont 2 fils qui se marient, Louis, en 1739 et Augustin, en 1746. Augustin père décède en 1724. Jeanne se remarie à nouveau à Neuville en 1727 à **Nicolas Petit**, veuf de Marguerite Bertrand qu'il a épousée en 1700 et avec qui il a eu 8 enfants. Jeanne et Nicolas ont des jumelles en fin de 1729. Nicolas décède le 2 février 1731 et Jeanne reste avec sa fille Barbe qu'elle élève avec Vincent Houdard.

Vincent prend en concession une terre de 3 par 40 arpents (lot 30) au sud-ouest de la rivière à Ste-Marie, borné en novembre 1738 et voisin de Nicolas Comiré, un faux-saunier comme lui. En effet, Joseph Fleury recrute pour la Nouvelle-Beauce des faux-sauniers (contrebandiers du sel en France) qui ont le choix entre la prison ou la déportation. Après le décès de Nicolas Comiré, en 1746, Vincent devient le tuteur des 3 enfants de son 1<sup>er</sup> mariage. C'est à ce titre qu'il assiste en 1750 au mariage d'Antoinette Comiré à Beauport.

Le 26 août 1741, Vincent obtient la concession de la terre (lot 24) accordée en 1738 à François Pelletier au nord-est de la rivière. Sa terre (lot 30) au sud-ouest est reprise par François Perrault, arrivé en 1743 avec son épouse. Il cède le lot 24 à Jean-Baptiste Gagnon qui arrive en 1745 car il a aussi pris en concession en 1741 une terre de 6 par 40 arpents (lots 4 et 5) au nord-est de la rivière à St-Joseph, comme a fait son voisin Comiré (lots 2 et 3), et une terre de 6 par 40 arpents de la seigneurie St-Étienne, entre Pierre Hevé puis Alexandre Lefebvre au sud-ouest et des terres non concédées au nord-est, bornée en présence de Pierre Fortier et François Lajeunesse, dont il obtient le titre de concession en 1750. En 1742, il vend à Joseph Lefebvre, de Beauport, la moitié nord-est de sa terre de St-Étienne et s'engage à rendre à la pioche (prêt à semer) 8 arpents, tant en prairie qu'en terre défrichée, pour lesquels Joseph lui paiera 30 livres par arpent.

**Marie Barbe Petit**, fille de Jeanne Sylvestre, épouse **Ignace Gagnon** vers 1745 (on n'a pas l'acte ou le contrat de mariage) et ils ont 12 enfants de 1747 à 1771 à Ste-Marie où elle décède en 1808. En janvier 1754, Vincent Houdard, considérant son âge avancé (il aura bientôt 58 ans et Jeanne en aura 68) et un problème physique l'empêchant de faire valoir sa terre et compte tenu que sa maison et ses meubles ont été détruit par un incendie et qu'Ignace et Barbe lui ont fourni tout le nécessaire depuis l'incendie et ont entretenu leurs terres, leur fait donation de 4,5 par 40 arpents de sa terre à St-Joseph et de la moitié de sa terre de 3 par 40 arpents à St-Étienne, conservant le reste pour légitime de ses autres enfants (ceux de Jeanne?) mais dont Ignace a l'usufruit jusqu'au décès de Vincent.

Vincent lui donne aussi 3 vaches à lait, 4 taures, 2 bœufs, 1 jument, 3 moutons, 2 cochons et 4 petits avec 1 charrue garnie, 1 charrette et le peu de grain et le foin qui ont été récoltés sur la terre de St-Étienne. Ignace doit payer 205 livres au seigneur Fleury et 110 livres à Vincent Comiré à sa majorité. Il doit aussi fournir à ses beaux-parents 6 minots de blé et 6 d'avoine en 1754 et tenir à leur disposition 1 vache laitière et 1 cheval en plus de leur fournir une rente viagère et alimentaire annuelle comprenant 25 minots de blé, 1 cochon, 10 cordes de bois, 10 livres de beurre, 3 pots d'huile à brûler, 0,5 minot de sel, 1 livre de poivre et 12 pots d'eau-de-vie.

En 1763, Vincent annule la donation à Ignace de sa terre à St-Joseph et en donne 3 par 40 arpents avec plusieurs animaux ainsi que l'usufruit sur l'autre 2,5 par 40 arpents à Pierre Laville, nouvel arrivant à St-Joseph, qui s'engage à prendre soin du couple et à leur verser une rente viagère annuelle bonifiée par rapport à celle exigée d'Ignace. En cas de troubles ou de mésententes, Vincent s'engage à verser 1 500 livres à Pierre Laville. Après le décès de Vincent par noyade en juin 1764, Pierre Laville vend la terre et l'usufruit à Jean-François Bisson et son épouse qui arrivent de Ste-Foy. C'est Bisson qui s'occupe de Jeanne Sylvestre jusqu'à son décès qui survient à Ste-Marie le 31 juillet 1772 à 86 ans. Son gendre Ignace est témoin à sa sépulture.

Jean Savoie, Décembre 2024